



Vie et Valorisation de l'héritage Agutte Sembat

Association VIVHAS
7 rue Georges Herrewyn
78270 Bonnières-sur-Seine
Courriel : vivhas@hotmail.fr
Tel : 0620819796 / 0130420523
www.maison-agutte-sembat.fr
Déclarée à la Préfecture des Yvelines sous le numéro W781003672

Reçu de cotisation d'adhésion 2016 (à remettre à l'adhérent)

La cotisation membre actif est 20€, elle ouvre droit à la participation à l'assemblée générale et aux activités de l'association.

Reçue la somme de €, au titre de la cotisation 2016 Espèces Chèque à l'ordre de VIVHAS

De M. Mme Mlle¹ : Nom Prénom
Adresse :

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de membre de VIVHAS

Fait à le / /

La Présidente

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

✂-----

Bulletin d'adhésion 2016 (à conserver par l'association)

M. Mme Mlle¹ : Nom Prénom
Adresse :

Tél. fixe/port. : Courriel :
Centre d'intérêt particulier :

Date d'adhésion : Durée de l'adhésion : 1 an
Cotisation acquittée :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts, et déclare vouloir adhérer à l'association VIVHAS.

Fait à le .. / .. / L'adhérent

Parrainage 1 par un membre de VIVHAS	Parrainage 2 par un membre fondateur